

Santé publique

4 centres d'injection supervisée à Montréal

Première publication 12 décembre 2013 à 04h56



Crédit photo : archives, TVA Nouvelles

Recommander

89

Tweet

3

Par **Geneviève Gagné** | Agence QMI

L'**Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (ASSSM)** a annoncé mercredi son intention de déposer incessamment son budget au **ministère de la Santé** pour l'**ouverture de centres de services d'injection supervisée (SIS)** à Montréal.

Le **directeur de santé publique, Dr Réjean Massé**, a indiqué que le conseil d'administration de l'ASSSM avait approuvé un budget pour l'ouverture de **quatre centres de SIS** dans les locaux des **organismes communautaires Cactus, Spectre de rue et Dopamine**, en plus d'un autre **centre mobile**.

Le maître d'œuvre du projet sera le **Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance** qui orchestrera l'ensemble des opérations des centres si le budget est approuvé par le ministère de la Santé provinciale.

L'approbation du fédéral pour l'exemption de l'application de la loi sur l'**utilisation de drogues illégales** est également une autre étape primordiale pour la mise en place du projet.

«On espère que le gouvernement fédéral, généralement fermé dans ce dossier, respectera le jugement de la Cour suprême de 2011 dans la légalisation des services d'injection supervisée pour venir en aide aux personnes qui ont besoin de ces centres», a commenté le Dr Réjean Massé.

Pour l'organisme Cactus, qui intervient auprès des consommateurs de drogues, dont les consommateurs de drogues en intraveineuse, l'ouverture de tels centres veillera à l'amélioration de leurs services.

«Le centre SIS s'ajoute à nos services et aidera à sauver des vies et prévenir les infections de VIH et du virus de l'hépatite C», a expliqué **Sandhia Vadlamudy, directrice générale de Cactus Montréal**.

Le service de supervision fera en sorte de réduire les partages de seringues et la possibilité d'infection en plus de créer moins d'irritants pour la population vivant aux alentours des organismes.

«Nous avons un comité de bon voisinage et nous faisons du bon travail pour avoir une bonne relation avec nos voisins, mais c'est certain que si les injections se font à l'intérieur dans un endroit sécuritaire et supervisé, ça réduira les effets irritants», a-t-elle ajouté.

En effet, les centres permettraient de ne plus avoir de seringues abandonnées près de ces organismes.

Le Dr Réjean Massé dit vouloir rencontrer le maire **Denis Coderre** prochainement afin de parler de la possible ouverture des SIS.

«On espère qu'une rencontre avec le maire se fera rapidement, a-t-il confirmé. On sait qu'il s'est exprimé en faveur de l'ouverture de tels centres pendant sa campagne électorale et même la semaine dernière durant la grande guignolée des médias.»

Copyright © 1998-2014 - Tous droits réservés. Une réalisation de TVA Interactif inc.